

# Livret de l'utilisateur des microstations d'épuration SBR SOTRALENTZ® - ACTIBLOC

## GARANTIE Responsabilité décennale

Dans le contexte de la loi 78/12 du 4. 01. 1978 (responsabilité professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction) par police Acte IARD.

## CONFORMITÉ

Appareils conformes :

- aux Arrêtés interministériels du 06.05.1996 (J.O. du 08.06.1996),
- aux Circulaires du 22.05.1997 (B.O. du 06.06.1997),
- à la Norme XP D.T.U. 64-1, P1.1 et P1.2, mars 2007
- à la Norme NF P15-910, entretien,
- à la norme NF-EN 1085, vocabulaire technique,
- à la norme NF-EN 12 566-3 + A1, Petites installations de traitement des eaux jusqu'à 50 PTE - Partie 3 : stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site, marquage CE sur microstations
- à l'Arrêté du 22.06.2007, JO N° 10 du 14.07.2007, relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub>
- à l'arrêté du 19 octobre 2006, JO N° 59 du 31.10.2006, portant application à certaines installations de traitement des eaux usées du décret no 92-647 du 8 juillet 1992 modifié concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction, marquage CE des microstations
- Numéro de série gravé sur chaque appareil.

**Vous venez d'acquérir une micro station SBR à boues activées SOTRALENTZ-ACTIBLOC à la pointe de la technologie et nous vous en remercions. La micro station d'épuration entièrement biologique ACTIBLOC est un produit de qualité, développée, conçue, fabriquées et distribuée sous assurance qualité ISO 9001 : 2008. ACTIBLOC est une installation complète de pré traitement et de traitement, répondant aux exigences de la norme NF-EN 12566-3. Dans ce sens, elle a subi les tests, pour l'obtention du marquage CE, suivis par le Laboratoire notifié, CSTB, à Nantes.**

**Ce manuel a pour but de vous fournir des consignes importantes qui vous garantiront un fonctionnement fiable et durable. Toutes les microstations ACTIBLOC sont mises en service par un technicien SOTRALENTZ.**



## Sommaire

Consignes d'installation ACTIBLOC .....	2
ESSAIS Marquage CE, par le CSTB .....	3
Arrêté du 19 octobre 2006 .....	4
Rapport d'essais n° cape at 09-021 .....	5-7
Arrêté du 22 juin 2007 .....	8-15
Actibloc de plus de 50 EH .....	16-17
Matériel livré .....	18-21
Guide de pose enterrée .....	22-24
Guide d'installation .....	24-33
Remarques sur le contrôle hebdomadaire/mensuel .....	34-37
Historique de maintenance .....	38-39
Maintenance du compresseur à piston Nitto .....	40
Maintenance compresseur à palettes Becker .....	41-46
Manutention et stockage des microstations Actibloc .....	47
Coordonnées .....	48



Toutes les informations sont disponibles sur notre site :  
[www.sotralentz.com](http://www.sotralentz.com), sous onglet "Habitat", sous rubrique "notre offre"